

5-1996

La Commission de la population et du développement des Nations Unies et la suite de la Conférence du Caire

Roderic Beaujot

University of Western Ontario, rbeaujot@uwo.ca

Follow this and additional works at: <https://ir.lib.uwo.ca/pscpapers>

Recommended Citation

Beaujot, Roderic (1996) "La Commission de la population et du développement des Nations Unies et la suite de la Conférence du Caire," *PSC Discussion Papers Series*: Vol. 10 : Iss. 3 , Article 1.

Available at: <https://ir.lib.uwo.ca/pscpapers/vol10/iss3/1>

ISSN 1183-7284
ISBN 0-7714-1900-7

**La Commission de la population et du
développement des Nations Unies et
la suite de la Conférence du Caire**

by
Roderic Beaujot

Discussion Paper no. 96-3

May 1996

Document préparé pour la séance "Population et développement et la FCD," réunions de l'Association des Démographes du Québec, Montréal, mai 1996.

La Commission de la population et du développement des Nations Unies et la suite de la Conférence du Caire

Mes objectifs ici sont de suggérer certaines façons par lesquelles les démographes canadiens pourraient intervenir au niveau de la coopération internationale. Mon intervention concerne une commission (la Commission de la population et du développement, Nations Unies), une division (Division de la population, Nations Unies) et une direction (Direction des réfugiés, de la population et des migrations, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international). Je ne traite pas ici de l'ACDI ni du CRDI qui sont les instances les plus importantes au niveau du financement, de la coopération et de la recherche. Je ne considère pas, non plus, la coopération à travers les associations professionnelles au niveau international.

D'abord, trois observations sur l'importance de la Direction des réfugiés, de la population et des migrations des Affaires étrangères et du Commerce international.

Pour la préparation de la conférence du Caire, on a établi un Comité inter-ministériel qui impliquait une dizaine de ministères, mais dès le début c'était cette Direction qui prenait le rôle primordial. Arrivé au Caire, il y avait quatre ministères sur la Délégation canadienne, dont Citoyenneté et Immigration, ACDI, Santé Canada et Affaires étrangères. Mais clairement la Direction des réfugiés, de la population et des migrations avait le contrôle de la délégation. De plus, le Comité inter-ministériel n'est plus actif, ce qui donne encore plus de place à cette Direction. En passant, c'est utile de remarquer que le Conseil consultatif national canadien pour la Conférence du Caire avait une quinzaine d'organisations membres, dont l'Association canadienne pour les Nations Unies avait le rôle principal, ou au moins le secrétariat. Arrivé au Caire, les organisations dans la délégation comprenaient la Fédération du planning familial du Canada, le Comité d'action national sur le statut de la femme, le Conseil canadien des réfugiés et l'Association québécoise des organismes de coopération internationale. Ce conseil consultatif lui aussi n'existe plus, et il y a donc une place pour la FCD à jouer un rôle significatif, si on s'organise de façon appropriée.

Ma deuxième observation sur l'importance de cette Direction est la suivante. Avant sa retraite des Affaires étrangères, Michael Shenstone, le premier Ambassadeur canadien en Arabie Saoudite, avait écrit un rapport important intitulé World Population Growth and Population Movements: Policy Implications for Canada. Il était également le chef de la Délégation canadienne lors de la deuxième conférence préparatrice pour le Caire. Maintenant en retraite, Shenstone vient d'être demandé par cette Direction de mettre à jour ce rapport. Il serait très ouvert à notre participation à cette mise-à-jour.

La troisième observation est que c'est cette même Direction qui

siège sur la Commission de la population et du développement. Le Canada est présentement sur cette Commission parmi 47 pays. C'était Ruth Archibald, Directrice de la Direction, qui était présidente pour la réunion de 1995.

Ruth Archibald est très intéressée à notre participation informelle au niveau consultatif, surtout par rapport à la Commission des Nations Unies.

Je passe maintenant à la Commission des Nations Unies. Aux Nations Unies, il y a beaucoup d'instances qui sont impliquées par rapport aux questions de population. Rappelons que la Commission de la population date du tout début des Nations Unies, avec une première réunion en février 1947. Cette première réunion comprenait 12 membres dont le Canada et dont également Alfred Sauvy de France, David Glass du Royaume-Uni et Philip Hauser des États-Unis. Frank Notestein était présent au nom du Secrétariat des Nations Unies, et c'est probablement lui qui a écrit le rapport de Trygve Lie, Secrétaire Général des Nations Unies 1946-53, qui paraît la section archives de *Population and Development Review* (1995).

Cette Commission des Nations Unies était créée par le Conseil économique et social, et elle dépend toujours de ce même Conseil mais elle est également une agence inter-gouvernementale. Un des rôles de la Commission se rapporte à la Division de la population qui était créée à ce même temps dans le Département des affaires sociales. Remarquons d'ailleurs que plusieurs autres instances des Nations Unies sont impliquées, et ils ont un rôle consultatif sur la Commission: Office International du Travail (surtout au niveau de la migration), la Commission statistique, la Commission Sociale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, UNESCO et l'Organisation Mondiale de la Santé.

Il y a eu plusieurs réorganisations à l'intérieur de la Commission, par exemple les conférences mondiales de population en 1974, 1984 et 1994 ont influencé l'orientation et le mandat de la Commission. La revitalisation de 1994 a entraîné quatre changements: (1) changement de nom pour être maintenant Commission de la population et du développement, (2) élargissement de 27 à 47 membres; (3) changement de réunions à chaque deux ans à réunions annuelles de cinq jours ouvrables; et (4) concentration sur un thème principal chaque année. Par ailleurs, la Division de la population du Département de l'information économique et social et de l'analyse des politiques demeure son secrétariat, comme elle l'a été depuis 1946. De plus, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) fournit un appui financier et une collaboration étroite.

Le travail de la Commission est maintenant structuré sur un cycle de cinq ans avec un thème par année. Cela permet aux pays membres d'envoyer une expertise appropriée aux réunions, et cela organise les rapports substantiels du secrétariat. En 1996 le thème était

les droits et la santé en matière de reproduction, en 1997 ce sera les migrations internationales, en 1998 santé et mortalité, 1999 accroissement, structure et répartition de la population, et également en 1999 la Commission entreprendra l'examen et l'évaluation quinquennaux de l'application du Programme d'action du Caire.

La réunion de 1995 était la 28e réunion de la Commission. Cette réunion a réaffirmé les conclusions du Caire, et elle a mis en place les divers changements indiqués ci-haut.

La réunion de février 1996 était donc la 29e réunion de la Commission. Ici on a cherché à augmenter le rôle de la Commission dans le suivi du Programme d'Action en termes d'analyse, critique et évaluation, surtout en augmentant le rapportage (par exemple un rapport annuel sur les flux fiscaux et un rapport biennal sur les principales tendances démographiques) et la participation des ONG. Également, on cherche à assurer la continuation du programme de travail de la Division de la population par rapport aux analyses démographiques traditionnelles et par rapport au développement d'approches innovatrices. Cette Division est chargée de fournir les axes scientifiques pour l'analyse, le débat, la planification et les politiques sur la population et le développement.

Par rapport aux thèmes, la réunion de 1996 concernait les droits et la santé en matière de reproduction: planning familial, santé maternelle, avortement et information sur la sexualité. Un des documents devant la Commission était le rapport sur les tendances mondiales, avec l'accent sur le thème de la session (Nations Unies, 1996). Ce rapport fournit un sommaire d'informations récentes sur l'entrée en vie reproductive, comportements reproductifs, contraception, avortement, mortalité et morbidité maternelle, les maladies transmissibles sexuellement, le VIH et SIDA, droits reproductifs, et information, éducation et communication sur les droits et la santé reproductive (voir Annexe A). Il y a un autre rapport de 500 pages qui sera disponible à la fin de l'année comme Document de travail. La réunion a mis trois jours sur les cinq à étudier ces divers rapports en vue de faire des recommandations sur les informations et les politiques.

Le thème des migrations internationales pour l'an prochain doit mettre l'accent sur les liens existants entre les migrations et le développement, sur les questions concernant les femmes (gender issues) et sur la famille. Dans le rapport du Caire, il s'agit du Chapitre 10 ainsi que de certains passages pertinents des Chapitres 4, 5 et 12.

On a souvent dit que le chapitre 10 du Caire est bien formulé, et surtout que ce chapitre analyse bien les questions spécifiques aux migrants avec et sans documentation, ainsi qu'aux réfugiés. Je comprend que le Canada a participé considérablement à ce chapitre,

et que la Conférence a réussi à éviter certaines préoccupations protectrices venant de l'Europe.

Lors des présentations à la Plénière au Caire la Tunisie passait à quelques interventions avant le Canada. J'ai pris note que la Tunisie demandait une conférence mondiale sur la migration internationale. Il me semblait que la préoccupation du Ministre se portait aux tunisiens qui sont dans d'autres pays et qu'il voulait continuer à compter dans la population d'origine. Quelques interlocuteurs plus tard, Sergio Marchi, notre Ministre de Citoyenneté et Immigration parlait des immigrants qu'il voulait intégrer dans la population canadienne. Ces perspectives différentes seraient difficiles à réconcilier et c'est peut-être pourquoi il n'y a pas d'accord dans le système des Nations Unies pour une telle conférence. De plus, il me semble que le personnel qui assiste à de telles conférences internationales aurait souvent un intérêt particulier par rapport à ses propres opportunités de migration internationale. Ce n'est pas une mauvaise chose, mais cela présente un contexte très différent de celui des démunis.

Voilà certaines de mes propres observations, mais je cherche à déterminer d'avantage les questions qui préoccupent la Commission par rapport à la migration internationale. Il y a une table des matières provisoire et certaines propositions (voir Annexes B et C). Comme on le voit, cela suit le Programme d'action, avec la considération séparée des migrants documentés et non-documentés, ainsi que les réfugiés. On propose également la considération de politiques, la migration des travailleurs et de questions relatives aux femmes. Les premiers et derniers chapitres traiteraient la migration internationale et les dynamiques de population et de développement.

Je passe à certaines questions de recherche dans le domaine de la migration internationale que j'ai pu retrouver à la Division de la population. Une série de données a été ramassé sur disquette pour la période 1960-90 sous le titre Trends in Total Migrant Stock. Par exemple, le nombre total de migrants au niveau mondial s'est augmenté de 75 millions en 1960 à 120 millions en 1990. Aussi, une base de données sous le titre Migration Nord-Sud est disponible sur disquette concernant les flux migratoires à désignation de 8 pays: Allemagne, Australie, Belgique, Canada, États-unis d'Amérique, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède. Une autre disquette contient des renseignements concernant le nombre total de migrants internationaux enregistrés lors des recensement effectués dans les pays en développement. Une étude sur ce même sujet est en cours, mettant l'accent sur les disparités entre les sexes. Également disponible est un rapport sur les femmes migrantes (Nations Unies, 1995). Les personnes intéressées pourraient trouver une façon de participer à ces recherches.

Pour l'année 1998, où le thème sera santé et mortalité, l'accent

sera mis spécialement sur les liens existant entre la santé et le développement, ainsi que sur les répartitions de problèmes de santé par sexe et par âge.

En 1999, pour l'accroissement, structure et répartition de la population l'accent sera mis spécialement sur la croissance économique soutenue et le développement durable, y compris l'éducation.

Voilà, ce serait mes remarques sur certaines possibilités de coopération internationale dans le domaine de la démographie. Il semblerait utile d'être au courant des activités de la Direction des réfugiés, de la population et des migrations des Affaires étrangères, et de la Commission des Nations Unies sur la population et le développement. On peut dire que les Nations Unies ont réussi dans certains domaines plus que dans d'autres. Il me semble que dans le domaine de la population, il y a plusieurs succès à noter. Au niveau de l'information et de l'analyse, la Division de la population a beaucoup supporté l'avancement des connaissances. Au niveau des politiques, on noterait surtout les communs accords de 1974, 1984 et 1994, c'est-à-dire le Programme d'action pour la population et le développement. Aussi, au niveau de l'entraide et du financement, le FNUAP est parmi les organismes qui ont eu le plus de succès.

Par rapport aux travaux de la Commission, il semblerait que l'essentiel serait de faire connaître à la Direction nos recherches qui pourraient leur être utile, et d'être prêt à fournir des commentaires ou suggestions en temps et lieu appropriés. On peut également avoir des interactions directes avec son secrétariat, c'est-à-dire la Division de la population.

Références

Commission de la population
1995, Rapport sur la vingt-huitième session (21 février-2 mars 1995). Conseil économique et social, Documents officiels, 1995, Supplément No 7 (E/CN.9/1995/8)

Commission on Population and Development
1996a, Summary of its 29th Session, Commission on Population and Development.

Commission on Population and Development
1996b, Report of its 29th Session (26 February - 1 March 1996), not yet officially edited.

Conseil économique et social
1995, Commission de la Population et du Développement, 29e session, Questions relatives au programme: exécution du programme en 1995. Nations Unies E/CN.9/1996/7 en date du 13 décembre 1995.

Population and Development Review
1995, "Trygve Lie on Population in the United Nations' Agenda". Population and Development Review 21(4): 867-873.

United Nations
1994, Population and Development: Programme of Action adopted at the International Conference on Population and Development, Cairo, 5-13 September 1994. United Nations St/ESA/SER.A/149.

United Nations Association in Canada
1994, "A narrative report on the activities of the National Advisory Council for the ICPD". Ottawa: United Nations Association in Canada.

United Nations
1995, International Migration Policies and the Status of Female Migrants: Proceedings of the United Nations Expert Group Meeting, San Miniato, Italy, 28-31 March 1990, Nations Unies ST/ESA/SER.R/126.

United Nations
1996, Concise Report on the World Population Monitoring, 1996: Reproductive Rights and reproductive Health. United Nations E/CN.9/1996/2